

Direction des affaires juridiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Arrêté du 1^{er} décembre 2015 portant nomination au comité consultatif national de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,
Vu le code des marchés publics, notamment son article 127 ;
Vu le décret n° 2010-1525 du 8 décembre 2010 relatif aux comités consultatifs de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics, notamment son article 3 ;
Vu la proposition du ministère de l'intérieur en date du 16 novembre 2015,

Arrête :

Article 1^{er}

Sur proposition du ministre de l'intérieur, sont désignés pour siéger comme membres du comité consultatif national de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics :

Mme Léglise (Pascale), sous-directrice du conseil juridique et du contentieux, direction des libertés publiques et des affaires juridiques.

M. Laronche (Christophe), chef du bureau du droit de la commande publique, direction des libertés publiques et des affaires juridiques.

Mme Pottier (Véronique), adjointe au chef du bureau du droit de la commande publique, direction des libertés publiques et des affaires juridiques.

Mme Rakotozafy (Sandra), chef du bureau des affaires juridiques, direction des systèmes d'information et de communication.

M. Météreaud (Alexandre), adjoint au chef du bureau des affaires juridiques, direction des systèmes d'information et de communication.

Mme Lenoble (Virginie), chef du bureau de la commande publique et de la performance des achats, direction de l'évaluation de la performance, des affaires financières et immobilières.

M. Troian (Olivier), adjoint au chef du bureau de la commande publique et de la performance des achats, direction de l'évaluation de la performance, des affaires financières et immobilières.

M. Linglain (Luc), adjoint au sous-directeur de l'achat et chef de la mission de la politique des achats, service de l'achat, des équipements et de la logistique de la sécurité intérieure.

M. Blanc (Fabrice), chef de la section des achats informatiques et télécommunication du bureau des marchés publics, service de l'achat, des équipements et de la logistique de la sécurité intérieure.

M. Garnier (Jean-William), rédacteur au bureau du contrôle de la légalité et du conseil juridique, direction générale des collectivités locales.

M. Richard (Bertrand), rédacteur au bureau du contrôle de la légalité et du conseil juridique, direction générale des collectivités locales.

Article 2

Le directeur des affaires juridiques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 1^{er} décembre 2015.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur des affaires juridiques,
J. MAIA